

## L'Agence Régionale de Santé Pays de la Loire rappelle les bonnes conduites à tenir pour tempérer le passage aux urgences

Les épidémies actuelles de grippe et de gastro-entérite entraînent un afflux important d'enfants aux urgences pédiatriques. Cette situation difficile depuis une quinzaine de jours s'est encore accrue le week-end dernier. Malgré l'augmentation des capacités d'accueil, les délais d'attente et de prise en charge ont augmenté. L'ARS tient à rappeler qu'il existe des alternatives aux urgences.

### Les épidémies de grippe et de gastro-entérite impactent fortement les urgences pédiatriques

> L'épidémie de gastro-entérite a commencé début février en Pays de la Loire. Les principaux symptômes de cette gastro-entérite sont principalement les vomissements, et moins fréquemment une diarrhée. Ces symptômes peuvent persister plusieurs jours. Le risque principal est la déshydratation des jeunes enfants : pour la prévenir ou la traiter, il est important d'utiliser des solutions de réhydratation orale vendues en pharmacie.

Plus d'informations sur la déshydratation et les mesures préventives sur <http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/1119.pdf>

> Le virus grippal B responsable de l'épidémie de cette année, touche particulièrement les enfants. L'absence de sévérité de cette grippe permet dans la très grande majorité des cas une prise en charge par le médecin traitant.

Dans le cadre de ses missions de surveillance, de vigilance et d'alerte dans les domaines de la santé publique, La Cire (cellule de l'Institut de Veille Sanitaire en région) analyse les données de surveillance à partir de nombreuses sources d'information. Elle produit régulièrement des informations sur la situation des épidémies hivernales. (Point épidémiologique en pièce jointe)

### Adopter les bonnes conduites

#### 1. Ne pas attendre

Quand un enfant est malade, le plus simple est de consulter son médecin traitant habituel au plus vite. Cela évite bien souvent l'aggravation des symptômes.

#### 2. Téléphoner avant de se déplacer

Après 20h, la nuit, le week-end ou les jours fériés, la permanence des soins en médecine ambulatoire (PDSA) est assurée. Il suffit d'appeler le « 36 24 » pour les urgences non vitales en Loire Atlantique (agglomérations de Nantes et de Saint-Nazaire), le 02 41 33 16 33 pour le Maine-et-Loire, le 02 43 64 33 00 pour la Mayenne, le « 15 » pour la Sarthe et le 02 51 44 55 66 pour la Vendée. Le « 15 » permet aussi de joindre un médecin. En cette période, il est possible que les temps d'attente soient un peu plus long qu'à l'accoutumée. Mais cet échange téléphonique permet au médecin d'évaluer chaque cas pour trouver la solution adaptée à chaque problème de santé. Il peut apporter un conseil médical ou orienter le patient vers un médecin de garde près de chez lui. L'ARS rappelle aux parents qu'il est très important, lorsque cela est possible, de **consulter en priorité un médecin de ville** avant de se rendre à l'hôpital.

#### 3. En cas d'urgence, ne pas hésiter

En cas de doute, le bon réflexe est **d'appeler immédiatement le 15 (SAMU)**. Au centre 15, un médecin évaluera la situation et mobilisera les moyens adaptés à l'urgence ou fournira les coordonnées des centres de consultations.